

Critères pour l'évaluation des dossiers de demande de subvention Festivals

	Critères	Indicateurs
Prioritaires	Viabilité du projet et/ou de la structure	Faisabilité, équilibre financier de la structure, moyens humains, techniques et financiers, rétribution des artistes/intervenants...
	Choix de programmation	Diversité et pluridisciplinarité, place des artistes isérois dans la programmation, ¾ au moins d'artistes professionnels, originalité et notoriété
	Cofinancement	cofinancement(s) public(s), autofinancement
	Volume d'activités et durée	Nombre de représentations, d'actions de médiation... Durée du festival et actions annuelles
	Pertinence du projet	Intérêt du projet, cohérence avec d'autres festivals et projets, inscription dans le territoire
	Communication	Efforts de communication (sites internet, réseaux sociaux), communication adaptée, connaissance des relais, visibilité du projet
	Politique tarifaire	Tarifs publics spécifiques ou non
	Etude des publics	Connaissance des publics
	Actions de médiation et d'éducation artistique	Mise en place d'actions de médiation et d'actions culturelles
	Rayonnement territorial	fréquentation Provenance des publics..., retombées économiques Dimension départementale, régionale, nationale
Ancrage territorial	Action coordonnée avec les acteurs culturels proche	Consultation des autres acteurs culturels en matière d'agenda, de programmation, d'actions culturelles, co construction de projets...
	Partenariat territorial	Inscription de l'action dans le projet culturel du territoire connaissance des interlocuteurs locaux, partenariat avec les acteurs du territoire dans les domaines du tourisme, de l'éducation, du social, de l'économie...
	Participation à un réseau	Engagement dans des réseaux locaux et nationaux
	Mutualisation	Mutualisation de moyens, de personnel, de ressources, d'informations